

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LA TERRASSE POUR LA CONSTRUCTION ET LE
BATIMENT »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré
Chateau Carrefour Batim Immeuble Batim, Lot D379, Ilot
29

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 21/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA TERRASSE POUR LA
CONSTRUCTION ET LE BATIMENT »

Objet : Bâtiment et travaux publics, Tous travaux de bâtiment, Tous travaux de construction et de rénovation, Conseils et conception des plans, Prestations de services divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré

Chateau Carrefour Batim Immeuble Batim, Lot D379, Ilot
29

Dirigeant(s) M KONE BAKRI HOUSSEINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13021 du 01/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°85045/GTCA/RC/2023 du 01/12/2023

